**ACCUEIL des enfants de moins de 3 ans**

Dans le cadre des mesures annoncées par le gouvernement, le centre de loisirs de Pélussin pourra être ouvert les mercredis pour accueillir les enfants de 3 à 13 ans du personnel indispensable à la gestion de la crise sanitaire Covid-19, à savoir :

* tout personnel travaillant en établissements de santé publics/privés : hôpitaux, cliniques, SSR, HAD, centres de santé
* tout personnel travaillant en établissements médico-sociaux pour personnes âgées et personnes handicapées : maisons de retraite, EHPAD, USLD, foyers autonomie, IME, MAS, FAM, SSIAD...
* les professionnels de santé et médico-sociaux de ville : médecins, infirmiers, pharmaciens, sages-femmes, aides-soignants, transporteurs sanitaires, biologistes, auxiliaires de vie pour personnes âgées et handicapées
* les personnels chargées de la gestion de l'épidémie des agences régionales de santé (ARS) des préfectures et ceux affectés à  l'équipe nationale de gestion de la crise.

Nous accueillerons tous les enfants du canton concernés par le dispositif (dans la limite de 10 pour le moment), même s'ils ne sont pas scolarisés à l'école de Pélussin. Le repas devra par contre être fourni par les parents. Nous ouvrirons uniquement si nous avons des demandes donc merci de communiquer mes coordonnées aux parents concernés :

* s.fourure@splpilatrhodanien.fr
* 04 74 87 53 70